

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :						M1
Mention :	Biologie de la Conservation					
Parcours :	Behavioural Ecology and Wildlife Management					
Volume horaire étudiant :	209 h	146 h	95 h	h	h	450 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsables de la mention BC Frank CEZILLY Professeur ☎ 03 80 39 90 29 Frank.cezilly@u-bourgogne.fr Responsable Parcours Marie-Jeanne PERROT-MINNOT ☎ 03.80.39.64.40 mjperrot@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique Agnès FABRE ☎ 03.80.39.50.00 Secretariat.etec@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	COMUE UBFC

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'objectif général de la formation est de dispenser un enseignement théorique et pratique dans les domaines de l'Ecologie Comportementale et de la Biologie de la conservation avec un accent particulier sur l'importance du comportement des organismes animaux dans les processus écologiques et évolutifs, particulièrement en lien avec la capacité de réponse des organismes animaux aux changements environnementaux. Cette formation s'appuie sur des bases solides dans les domaines de l'écologie quantitative, de la modélisation et de l'analyse statistique des données. Elle est destinée aux étudiants désireux de s'orienter soit vers les métiers de la recherche (à la suite d'un doctorat), soit vers les débouchés plus appliqués de l'écologie comportementale, de la gestion et de la conservation de la faune sauvage à la fin de la seconde année de master. Les enseignements dispensés à 85% en langue anglaise sur l'ensemble des deux années préparent les étudiants à un positionnement international.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études

- Localement : Accès direct pour les étudiants en M2 Biologie de la Conservation, parcours "Ecologie Comportementale et Gestion de la Faune"
- Nationalement : Autres Master2 dans les domaines de compétences

Métiers

Les titulaires du master Biologie de la Conservation, parcours "Ecologie Comportementale et Gestion de la Faune" peuvent accéder à des métiers variés dans le domaine de l'étude du comportement animal et de la conservation et la gestion de la faune sauvage: éco-conseiller, ingénieur d'étude, Ingénieur de recherche, Ingénieur écologue, chargé de mission ou d'études, au sein des Parc Naturel régionaux, Réserves Naturelles et Muséums, dans des administrations, des collectivités territoriales, des entreprises, des ONG internationales, des associations, des fondations, des organismes de recherche (Agence Française pour la Biodiversité, IRSTEA, CNRS, INRA, IRD, IFREMER, ...) ou des bureaux d'études.

La poursuite en thèse à l'issue du master ouvre sur les carrières d'enseignant-chercheur et de chercheur aux niveaux national et international, ainsi qu'à des postes de haute responsabilité au sein des administrations, fondation ou ONG nationales et internationales.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation a été conçue pour permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs et savoir-faire spécialisés nécessaires à une activité professionnelle dans les domaines de l'analyse du comportement animal, de la conservation et de la gestion de la faune sauvage.

Le programme confère une solide formation scientifique générale et technique, permettant aux titulaires du Master BEE d'être autonome dans :

- l'utilisation des techniques modernes de quantification du comportement animal
- la mise en place et le suivi de protocoles d'études *in natura* ou en conditions contrôlées
- l'analyse statistique des données
- l'élaboration d'une réflexion approfondie sur les hypothèses de travail à partir des éléments théoriques, bibliographiques et des travaux existants

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Maîtrise des concepts essentiels de l'écologie comportementale et de la biologie de la conservation
- Capacité de mobiliser ces concepts pour mettre en place des protocoles liés aux problématiques de suivi et de gestion des populations animales
- Capacité d'analyse critique d'un document scientifique
- Compétences avancées en analyse des données comportementales et en biométrie
- Capacité à développer et/ou utiliser des outils d'ingénierie de suivi de la faune
- Capacité à gérer les populations animales (conservation, gestion des populations exploitées)
- Capacité à maîtriser la langue anglaise à l'écrit et à l'oral dans le cadre d'un travail de recherche ou d'un projet de gestion

Modalités d'accès à l'année de formation :
■ Sur sélection :

Pour les étudiants ayant validé 60 ECTS en L3 Biologie (ou équivalent) de l'Université de Bourgogne Franche Comté ou dans une autre université française.

Une commission de recrutement se prononce sur l'admission en deuxième année de master au vu de la réussite antérieure de l'étudiant, de son projet de formation et compte tenu des capacités d'accueil dans les parcours concernés.

Les étudiants étrangers qui ne disposent pas de l'un des diplômes français requis pour l'accès à la formation devront impérativement constituer un dossier auprès du service des Relations Internationales (voir calendrier et date limite de dépôt de dossier sur la page web ub-link relative à ce service : rubrique « Etudiants internationaux » et « Venir à l'uB à titre individuel »), même s'ils sont en cours de formation dans le supérieur en France au moment du dépôt de dossier.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :
■ Schéma général des parcours possibles :

Les trois parcours du Master BEE partagent une culture scientifique commune en écologie évolutive, biologie des populations et en écologie des communautés. Ces enseignements, dispensés lors d'une école de rentrée et au sein des trois UE mutualisées en master 1, offrent la possibilité aux étudiants désireux de se réorienter à la fin de la première année de Master de changer de parcours entre la première année et la seconde année de master.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :
SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Ecologie Evolutive	Ecologie Evolutive et génétique des populations	24	16	10	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		24	16	10	50	6			4	2	6

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie des	Biologie des	24	12	14	50	6	CC/CT	CT	4	2	6

populations et des communautés	populations et des communautés										
TOTAL UE		24	12	14	50	6			4	2	6

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biométrie	Biométrie	20	12	18	50	6	CC/CT	CT	3	3	6
TOTAL UE		20	12	18	50	6			3	3	6

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Ecologie quantitative et modélisation	24	16	10	50		CC/CT	CT	1.5	2	3.5
	Anglais		20		20		CC			2.5	2.5
TOTAL UE		24	36	10	70				1.5	4.5	6

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Ecologie comportementale et interactions durables	Ecologie comportementale et interactions durables	33	12	5	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		33	12	5	50	6			4	2	6

UE 10	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options facultatives	LV 2 (2)					0			0	0	0
	Stage supplémentaire facultatif (3)					0			0	0	0
TOTAL UE											

TOTAL S1	125	88	57	270	30				16.5	13.5	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-------------	-------------	-----------

SEMESTRE 2

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie de la conservation et Gestion des Ecosystèmes	Biologie de la conservation	30	10	10	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		30	10	10	50	6			4	2	6

UE7	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
-----	------------	----	----	----	-------	------	---------------------------------------	---------------------------------------	-------------	-------------	---------------

Ecologie Comportementale 1: aspects proximaux et ultimes	Ecologie Comportementale	30	8	12	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		30	8	12	50	6			4	2	6

UE8	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Ecologie Comportementale 2: Applications à la conservation et la gestion de la faune sauvage	Ecologie Comportementale	24	10	16	50	6	CC/CT	CT	2	4	6
TOTAL UE		24	10	16	50	6			2	4	6

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Conduite de projet et suivi méthodologique		60*		60*						
	Communication		30		30	2	CC			2	2
	Stage					10				10	10
TOTAL UE			30		30	12	CC			12	12

* : Décompte de tutorat de 2 heures par étudiant sur la base de 16 étudiants, non comptabilisé dans le total étudiant

UE 10	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options facultatives	LV 2 (1)					0			0	0	0
	Stage supplémentaire facultatif (2)					0			0	0	0
TOTAL UE											

TOTAL S2	84	58	38	180	30				10	20	30
-----------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

(1) CC = Contrôle continu, CT = Contrôle terminal

(2) Il appartient aux étudiants qui choisissent de suivre un enseignement supplémentaire de langues de se renseigner auprès du Centre de Langues de l'université de Bourgogne. Aucune note de LV 2 ne sera intégrée au calcul des résultats du master, ni n'apparaîtra sur le relevé de notes. Le jury se réserve le droit de valoriser éventuellement la note obtenue en LV 2 par des points de jury laissés à son appréciation.

(3) Ce stage facultatif, s'il est envisagé par l'étudiant, devra se dérouler dans une structure différente de celui prévu au semestre 4 (au cours de la même année universitaire) ou porter sur un sujet différent. Il donnera alors lieu obligatoirement à une convention de stage différente, à un compte-rendu supplémentaire, mais qui ne sera ni noté, ni valorisé dans le calcul du master. Le responsable de filière et/ou le directeur de l'UFR se réserve le droit de refuser le stage facultatif sollicité.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examens sont organisées pour l'évaluation des connaissances. La première à la fin du premier semestre, la seconde à la fin des enseignements du second semestre. Pour chaque semestre, la seconde session (rattrapage) a lieu fin juin, uniquement pour les CT. En cas de redoublement, conformément à la charte de contrôle des connaissances de l'université de Bourgogne, les notes de CC ≥ 12 seront obligatoirement conservées d'une année sur l'autre.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

ABSENCE AUX EXAMENS :

Les absences lors des examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance.

L'équipe pédagogique s'efforcera de proposer une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2).

Précisions :

Le calcul des heures TD pour l'UE9 « Conduite de projet et suivi méthodologique » est effectué sur une base de 2 h TD de suivi par étudiant pour 16 étudiants inscrits en M1.